



Clôture crédit auto

Par aramis57

Bonjour,

J'ai une question sur le crédit automobile au nom de moi et ma femme. La carte grise est à ma femme et nous sommes pacsés. Si il y a séparation comment se passe la clôture du crédit automobile ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

En cas de séparation, et pour solder ce crédit, il faudra payer chacun la moitié du capital restant dû.

Le véhicule vous appartient à chacun pour moitié, il sera donc logique de l'attribuer à celui qui voudra/pourra en racheter la moitié à l'autre.

En cas de litige, c'est un tribunal qui tranche les modalités de partage entre vous.

Par contre l'organisme de crédit se retournera vers l'un ou l'autre indifféremment pour se faire payer la totalité, au besoin via une saisie sur compte bancaire.